



SECURITY COUNCIL OFFICIAL RECORDS

THIRTEENTH YEAR

817 *th* MEETING: 2 MAY 1958

ème SÉANCE: 2 MAI 1958

TREIZIÈME ANNÉE

CONSEIL DE SÉCURITÉ DOCUMENTS OFFICIELS

NEW YORK

TABLE OF CONTENTS

	<i>Page</i>
Provisional agenda (S/Agenda/817).....	1
Adoption of the agenda.....	1
Complaint of the representative of the Union of Soviet Socialist Republics in a letter to the President of the Security Council dated 18 April 1958 entitled "Urgent measures to put an end to flights by United States military aircraft armed with atomic and hydrogen bombs in the direction of the frontiers of the Soviet Union" (S/3990, S/3991, S/3995, S/3997).....	1

TABLE DES MATIÈRES

Ordre du jour provisoire (S/Agenda/817).....	1
Adoption de l'ordre du jour.....	1
Plainte du représentant de l'Union des Républiques socialistes soviétiques, contenue dans une lettre en date du 18 avril 1958 au Président du Conseil de sécurité, et intitulée : « Adoption de mesures urgentes pour faire cesser les vols d'aéronefs militaires des Etats-Unis d'Amérique, armés de bombes atomiques et de bombes à l'hydrogène, dans la direction des frontières de l'Union soviétique » (S/3990, S/3991, S/3995, S/3997).....	1

Relevant documents not reproduced in full in the records of the meetings of the Security Council are published in quarterly supplements to the *Official Records*.

Symbols of United Nations documents are composed of capital letters combined with figures. Mention of such a symbol indicates a reference to a United Nations document.

* * *

Les documents pertinents qui ne sont pas reproduits *in extenso* dans les comptes rendus des séances du Conseil de sécurité sont publiés dans des suppléments trimestriels aux *Documents officiels*.

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

EIGHT HUNDRED AND SEVENTEENTH MEETING

Held in New York, on Friday, 2 May 1958, at 3 p.m.

HUIT CENT DIX-SEPTIÈME SÉANCE

Tenue à New-York, le vendredi 2 mai 1958, à 15 heures.

President: Mr. C. S. A. RITCHIE (Canada).

Present: The representatives of the following countries: Canada, China, Colombia, France, Iraq, Japan, Panama, Sweden, Union of Soviet Socialist Republics, United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland, United States of America.

Provisional agenda (S/Agenda/817)

1. Adoption of the agenda.
2. Complaint of the representative of the Union of Soviet Socialist Republics in a letter to the President of the Security Council dated 18 April 1958 entitled "Urgent measures to put an end to flights by United States military aircraft armed with atomic and hydrogen bombs in the direction of the frontiers of the Soviet Union" (S/3990).

Adoption of the agenda

The agenda was adopted.

Complaint of the representative of the Union of Soviet Socialist Republics in a letter to the President of the Security Council dated 18 April 1958 entitled "Urgent measures to put an end to flights by United States military aircraft armed with atomic and hydrogen bombs in the direction of the frontiers of the Soviet Union" (S/3990, S/3991, S/3995, S/3997)

1. The PRESIDENT: We now continue the discussion on the agenda item. The Council has before it two draft resolutions: one submitted by the United States [S/3995], and the other submitted by the Soviet Union [S/3997]. The Council also has before it an amendment to the United States draft resolution submitted by Sweden [S/3998], which has been accepted by the United States representative.

2. Mr. LODGE (United States of America): I should like the record at this point to show in greater detail

Président : M. C. S. A. RITCHIE (Canada).

Présents : Les représentants des pays suivants : Canada, Chine, Colombie, France, Irak, Japon, Panama, Suède, Union des Républiques socialistes soviétiques, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique.

Ordre du jour provisoire (S/Agenda/817)

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Plainte du représentant de l'Union des Républiques socialistes soviétiques, contenue dans une lettre en date du 18 avril 1958 au Président du Conseil de Sécurité, et intitulée: «Adoption de mesures urgentes pour faire cesser les vols d'aéronefs militaires des États-Unis d'Amérique, armés de bombes atomiques et de bombes à l'hydrogène, dans la direction des frontières de l'Union soviétique» (S/3990).

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Plainte du représentant de l'Union des Républiques socialistes soviétiques, contenue dans une lettre en date du 18 avril 1958 au Président du Conseil de sécurité, et intitulée : «Adoption de mesures urgentes pour faire cesser les vols d'aéronefs militaires des États-Unis d'Amérique, armés de bombes atomiques et de bombes à l'hydrogène, dans la direction des frontières de l'Union soviétique» (S/3990, S/3991, S/3995, S/3997)

1. Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*) : Nous allons maintenant poursuivre l'examen de la question inscrite à l'ordre du jour. Le Conseil est saisi de deux projets de résolution, l'un présenté par les États-Unis [S/3995], l'autre par l'Union soviétique [S/3997]. Il est aussi saisi d'un amendement proposé par la Suède [S/3998] au projet de résolution des États-Unis ; cet amendement a été accepté par le représentant des États-Unis.

2. M. LODGE (États-Unis d'Amérique) [*traduit de l'anglais*] : Je voudrais que la position des États-Unis

the position of the United States regarding the Swedish amendment, as it was outlined in Washington yesterday by the Secretary of State, Mr. Dulles. He said:

"The establishment of one important zone of international inspection as proposed by the United States would be a constructive first step toward easing world tensions. It is a step that can be taken at once without awaiting any high-level conference.

"The United States believes that an addition, along the lines proposed by Sweden, is totally consistent with this initiative. It is also consistent with the position taken by the United States regarding a possible heads-of-government meeting.

"We continue to believe that the present situation requires that every attempt be made to reach agreement on the main problems affecting the maintenance of peace and stability in the world. In the circumstances, a summit meeting would be desirable if it would provide opportunity for conducting serious discussions of major problems and would be an effective means of reaching agreement on significant subjects.

"Before a summit meeting can take place, however, preparatory work is required so that some assurance can be given that meaningful agreements can be achieved.

"We believe the discussions initiated by certain Governments in Moscow can constitute a useful prior preparatory phase before any possible summit meeting.

"Similarly, we believe that steps contemplated by the United States resolution before the Council, in addition to their intrinsic merit, could also serve, as the Swedish Government suggests, as a useful prelude for the discussion of the disarmament problem at any possible summit meeting.

"We therefore hope that the USSR will agree to sit down with the interested States at once to begin the necessary technical discussions looking toward the establishment of an Arctic inspection zone."

3. The PRESIDENT: As no other representative has asked to speak, I propose that we proceed to the vote on the United States draft resolution [S/3995], incorporating the amendment offered by Sweden [S/3998], as agreed this morning.

A vote was taken by show of hands.

In favour: Canada, China, Colombia, France, Iraq, Japan, Panama, Sweden, United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland, United States of America.

Against: Union of Soviet Socialist Republics.

The result of the vote was 10 in favour, 1 against.

The draft resolution was not adopted, the negative vote being that of a permanent member of the Council.

à l'égard de l'amendement suédois soit consignée de façon détaillée, telle qu'elle a été définie hier à Washington par M. Dulles, secrétaire d'État. M. Dulles a déclaré :

« L'établissement d'une importante zone d'inspection internationale, comme le proposent les États-Unis, serait un premier pas constructif vers l'atténuation des tensions mondiales. Il s'agit d'une mesure qui peut être prise immédiatement, sans attendre la réunion d'une conférence à un échelon élevé.

« Les États-Unis sont convaincus qu'un amendement comme celui qu'a proposé la Suède est entièrement compatible avec cette initiative, aussi bien qu'avec la position adoptée par les États-Unis touchant une conférence éventuelle des chefs de gouvernement.

« Nous continuons de croire que la situation actuelle exige que tout soit mis en œuvre pour parvenir à un accord sur les principaux problèmes qui touchent le maintien de la paix et de la stabilité dans le monde. Dans l'état actuel des choses, une conférence « au sommet » serait souhaitable si elle fournissait l'occasion de discussions sérieuses sur des problèmes essentiels et constituait un moyen efficace d'arriver à un accord sur des questions importantes.

« Cependant, avant qu'une conférence au sommet puisse avoir lieu, un travail préparatoire s'impose, afin que l'on puisse être assuré dans une certaine mesure d'aboutir à des accords qui ne soient pas vides de sens.

« Nous pensons que les échanges de vues entrepris par certains gouvernements à Moscou peuvent constituer une phase préparatoire utile avant toute éventuelle conférence au sommet.

« De même, nous croyons que les mesures envisagées dans la résolution présentée au Conseil par les États-Unis, outre leurs mérites intrinsèques, pourraient aussi, comme l'indique le Gouvernement de la Suède, prélever utilement à l'examen du problème du désarmement lors d'une éventuelle conférence au sommet.

« Nous espérons donc que l'URSS acceptera de commencer immédiatement avec les États intéressés les entretiens techniques nécessaires en vue de l'établissement d'une zone d'inspection dans la région arctique. »

3. Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*) : Aucun autre représentant n'ayant demandé la parole, je propose de passer au vote sur le projet de résolution des États-Unis d'Amérique [S/3995], projet qui comprend, comme il en a été décidé ce matin, l'amendement présenté par la Suède [S/3998].

Il est procédé au vote à main levée.

Volent pour : Canada, Chine, Colombie, France, Irak, Japon, Panama, Suède, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique.

Vote contre : l'Union des Républiques socialistes soviétiques.

Il y a 10 voix pour et une voix contre.

La voix contre étant celle d'un membre permanent du Conseil, le projet de résolution n'est pas adopté.

4. Mr. LODGE (United States of America): Over and over again in the past twelve years, the Soviet Union has rejected proposals made in good faith to improve the chances of peace. Today, it is painfully clear that Soviet opposition to our proposal for Arctic inspection is total. Once again the Soviet Union has turned down a constructive proposal. For the eighty-third time it has used the veto.

5. When one studies the Soviet speeches, one is brought to the conclusion that the Soviet argument is entirely fallacious. Crowning proof of the fact that the Soviet Union itself does not truly believe its own argument is its refusal to accept the inspection proposal, which would precisely meet the issues which the Soviet Union has raised.

6. The Soviet veto will increasingly bring the world to the conclusion that the Soviet Union is more interested in increasing tension and in sowing anxiety than in finding mutually acceptable ways and means of guarding against surprise attack. The veto by the Soviet Union also strongly suggests that its complaint was merely a very obvious attempt to keep the planes of the United States Air Force on the ground, where they would be sitting ducks for a surprise attack.

7. Truly, the world deserves something better than this from such a great Power as the Soviet Union.

8. How long can this rigid and intolerant rejection of our offer to discuss and to negotiate in good faith go on? I do not know the answer to that. No one but the Soviet Union can answer that question. But we repeat to this Council what we have said before: so far as the United States is concerned, we will never stop trying. Discouraging as is today's Soviet action, we shall continue our efforts in the United Nations, in diplomatic exchanges and in any other promising forum, to find effective means of relieving the world of the burden of armaments and of the fear of devastating war. In due course, the demands of all mankind must be heeded by the Soviet leaders. And this day will come sooner rather than later if these leaders dare to lift the veil of secrecy and to let the Soviet peoples know the truth.

9. Mr. SOBOLEV (Union of Soviet Socialist Republics) (*translated from Russian*): In the course of the discussion the USSR delegation repeatedly pointed out how vital it is for the cause of peace to take measures to halt the flights of United States military aircraft loaded with atomic and hydrogen bombs towards the frontiers of the Soviet Union. The USSR delegation also proposed specific measures to remove this threat to peace. At the same time, we pointed out that the proposal set forth in the United States draft resolution does not provide a solution of the problem and does not free mankind from the threat of a sudden outbreak of atomic war. The fact that the United States did not heed the voice of common sense and insisted on its draft resolution being put to the vote demonstrates once again the true worth of all the talk about a "serious" and "constructive" approach to settling

4. M. LODGE (États-Unis d'Amérique) [*traduit de l'anglais*] : A maintes et maintes reprises, au cours des 12 dernières années, l'Union soviétique a rejeté des propositions qui étaient formulées de bonne foi et qui tendaient à améliorer les chances de paix. Aujourd'hui, nous ne pouvons que constater avec tristesse que l'opposition soviétique à notre proposition d'inspection de la région arctique est totale. L'Union soviétique vient encore de rejeter une proposition constructive. Pour la quatre-vingt-troisième fois, elle a fait usage du veto.

5. Quand on étudie les discours soviétiques, on est amené à la conclusion que leur argumentation est entièrement fallacieuse. Le refus d'accepter la proposition d'inspection, qui répondrait précisément aux préoccupations exprimées par l'Union soviétique, est la meilleure preuve du fait que ce pays ne croit pas vraiment lui-même à ses propres arguments.

6. Le veto soviétique ne pourra qu'inciter davantage le monde à penser que l'Union soviétique se soucie plus d'accroître la tension et de semer l'inquiétude que de trouver des moyens mutuellement acceptables de prévenir une attaque par surprise. Ce veto laisse en outre supposer que la plainte soviétique n'était qu'une tentative visant à maintenir les appareils militaires américains au sol, où ils offriraient une cible facile à une attaque par surprise.

7. En vérité, le monde mérite mieux de la part d'une grande puissance telle que l'Union soviétique.

8. Combien de temps opposera-t-on ainsi une fin de non-recevoir rigide et intolérante à notre offre de discuter et de négocier de bonne foi? Je n'en sais rien. L'Union soviétique seule peut le dire. Nous répétons devant le Conseil ce que nous avons déjà dit : pour leur part, les États-Unis ne renonceront jamais à leurs efforts. Pour décourageante que soit la position prise aujourd'hui par l'Union soviétique, nous poursuivrons nos efforts aux Nations Unies, par la voie diplomatique et par toute autre voie qui semblera propice, pour trouver les moyens de soulager le monde du fardeau des armements et de la crainte d'une guerre dévastatrice. Un jour viendra où les dirigeants soviétiques devront écouter les vœux de l'humanité tout entière. Ce jour viendra plutôt tôt que plus tard si ces dirigeants osent lever le voile du secret et laisser connaître la vérité aux peuples soviétiques.

9. M. SOBOLEV (Union des Républiques socialistes soviétiques) [*traduit du russe*] : La délégation de l'URSS a montré à plusieurs reprises, au cours de la discussion, que la cause de la paix exige l'adoption urgente de mesures en vue de mettre fin aux vols effectués par des aéronefs militaires des États-Unis, chargés de bombes atomiques et de bombes à l'hydrogène, vers les frontières de l'Union soviétique. La délégation de l'URSS a aussi proposé des mesures concrètes pour mettre fin à cette menace à la paix. Nous avons exposé, d'autre part, que la proposition énoncée dans le projet de résolution présenté par les États-Unis ne résout pas la question et ne fournit pas le moyen de délivrer l'humanité du danger d'une guerre atomique soudaine. Les États-Unis n'ont pas voulu écouter la voix du bon sens ; en exigeant un vote sur leur projet de résolution, ils ont montré, une fois de plus, ce que valent tous

the disarmament problem. The whole "serious", "constructive" approach amounted to obtaining the Soviet Union's vote against this draft although the results of the voting were known long before.

10. It must now be apparent to everyone that, in submitting its draft resolution, the United States delegation had no purpose but that of propaganda, that of diverting the world's attention from the real threat to peace constituted by the flights of United States bombers. However, this manoeuvre can hardly deceive the peoples of the world, who realize that only the United States Government, by halting the provocative flights of its military aircraft towards the frontiers of the Soviet Union, can prevent a spontaneous outbreak of atomic war.

11. The PRESIDENT: Unless there are any further speakers I propose that we now pass to a vote on the Soviet draft resolution [S/3997].

A vote was taken by a show of hands.

In favour: Union of Soviet Socialist Republics.

Against: Canada, China, Colombia, France, Iraq, Japan, Panama, United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland, United States of America.

Abstaining: Sweden.

The draft resolution was rejected by 9 votes to 1, with 1 abstention.

12. Mr. SOBOLEV (Union of Soviet Socialist Republics) (*translated from Russian*): In its draft resolution, the Soviet Union proposed that the Security Council should call upon the United States of America "to refrain from sending its military aircraft carrying atomic and hydrogen bombs towards the frontiers of other States for the purpose of creating a threat to their security or staging military demonstrations". The draft resolution also proposed that the Security Council should recommend that the projected "summit conference to discuss a number of urgent problems, including the question of drawing up measures to preclude the danger of surprise attack" should be convened with all possible dispatch.

13. Hence, the vote by a majority of the Security Council against these proposals can only mean that those members of the Security Council which voted against them have assumed a grave responsibility, equalling that of the United States, for the catastrophe which may ensue because of the United States Government's refusal to halt the provocative flights of United States bombers towards the frontiers of the Soviet Union.

14. Sir Pierson DIXON (United Kingdom): I should simply like to say the following in explanation of my vote on the Soviet draft resolution. It would, I think, be superfluous for me to explain my vote as regards the first three paragraphs of the Soviet draft resolution.

ces discours sur leur façon « sérieuse » et « constructive » d'aborder le règlement de la question du désarmement. Tout le « sérieux », tout le « constructif », a consisté à obtenir un vote de l'Union soviétique contre ce projet de résolution, résultat que l'on pouvait prévoir depuis longtemps.

10. A présent, tout le monde doit voir clairement que la délégation des États-Unis, en déposant son projet de résolution, ne visait que des buts de propagande, qu'elle voulait simplement détourner l'attention mondiale de la menace réelle qui pèse sur le monde en raison des vols des bombardiers américains. Une telle manoeuvre ne trompera guère les peuples du monde, qui savent très bien que seul le Gouvernement des États-Unis peut écarter l'éventualité du déchaînement soudain de la guerre atomique, en mettant fin aux vols de provocation de ses avions militaires vers les frontières de l'Union soviétique.

11. Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*) : Si personne d'autre ne demande la parole, je propose de passer au vote sur le projet de résolution présenté par l'Union soviétique [S/3997].

Il est procédé au vote à main levée.

Vote pour : l'Union des Républiques socialistes soviétiques.

Vote contre : Canada, Chine, Colombie, France, Irak, Japon, Panama, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique.

S'abstient : la Suède.

Par 9 voix contre une, avec une abstention, le projet de résolution est rejeté.

12. M. SOBOLEV (Union des Républiques socialistes soviétiques) [*traduit du russe*] : Dans son projet de résolution, l'Union soviétique a proposé au Conseil de sécurité, d'une part, d'inviter les États-Unis d'Amérique « à s'abstenir d'envoyer leurs avions militaires, chargés de bombes atomiques et de bombes à l'hydrogène, vers les frontières d'autres États en vue de créer une menace à leur sécurité ou à des fins de démonstrations militaires ». D'autre part, elle a proposé que le Conseil de sécurité se prononce en faveur de la convocation, à une date aussi rapprochée que possible, d'une « conférence des chefs de gouvernement chargée de discuter certains problèmes urgents, notamment la question de l'élaboration de mesures destinées à prévenir le danger d'une attaque par surprise ».

13. Le vote de la majorité des membres du Conseil de sécurité contre ces propositions ne peut donc signifier qu'une chose : les membres du Conseil qui ont voté contre ces propositions ont accepté, au même titre que les États-Unis, la responsabilité des conséquences, peut-être catastrophiques, que peut entraîner le refus, par le Gouvernement des États-Unis, de mettre fin aux vols de provocation des bombardiers américains vers les frontières de l'Union soviétique.

14. Sir Pierson DIXON (Royaume-Uni) [*traduit de l'anglais*] : Je voudrais simplement dire quelques mots pour expliquer le vote de ma délégation sur le projet de résolution soviétique. Toute explication serait, je crois, superflue en ce qui concerne les trois premiers

These paragraphs were the same as those which composed the earlier draft resolution [S/3993] which the Soviet delegation presented and afterwards withdrew at the Council's 813th meeting on 21 April 1958 and to which my delegation expressed opposition at the time.

15. There is, however, a point in regard to the last part of the present Soviet draft resolution [S/3997] which arises from the statement made by the representative of the Soviet Union. I voted against these paragraphs because, in the opinion of my delegation, their effect is to postpone any action to deal with the problem of surprise attack until a meeting of heads of Government. As I explained — I hope clearly — in my earlier speeches, it is our view that an early examination of the practical problems involved in establishing an international inspection zone in the Arctic would be a valuable and encouraging prelude to a meeting of heads of Government, and would in itself serve to reduce international tension.

16. My Government recognizes that there is a connexion between the proposal in the United States draft resolution for establishing an international zone of inspection in the Arctic, and a consideration at a meeting of heads of Government of the dangers of surprise attack in the context of the problem of disarmament. In my opinion this connexion was appropriately emphasized by the Swedish amendment to the draft resolution for which I voted.

17. In conclusion it does seem to me that the imposition of the eighty-third Soviet veto is a lamentable occasion. It is the more lamentable because the issue is one which touches the interests of all countries. This veto dashes high hopes which had been raised regarding the possibility of breaking the log-jam of mutual mistrust. The proposal was full of promise. Its adoption would have advanced the cause of security and peace. Its rejection is a bad augury for future progress. None the less, we must not give up the effort and, on the contrary, should go on trying to see whether ways and means can be found of reaching agreement on the problems confronting the world and troubling mankind. We shall be fortified in our efforts by the reflection that ten of the eleven members of this Council, which constitutionally represents the United Nations in matters of peace and security, wished to see progress made along the lines proposed by the United States.

18. Mr. GEORGES-PICOT (France) (*translated from French*): The French delegation voted against the draft resolution of the Union of Soviet Socialist Republics because, as we had already pointed out, its preamble is based on specious reasoning which presents effects as causes.

19. The preamble is followed by a new operative paragraph, which amounts to referring to a summit conference the question of working out measures to preclude the danger of surprise attack. As has already been pointed out, this is in contradiction with the very wording of our agenda item. Indeed, why postpone to an indefinite date the consideration of urgent measures designed to prevent a danger which the Union

paragraphs. Ces paragraphes reprenaient exactement les termes du projet de résolution que la délégation soviétique a présenté puis retiré à la 813^e séance du Conseil, le 21 avril 1958 [S/3993], projet auquel ma délégation s'est alors déclarée opposée.

15. Toutefois, la déclaration que vient de faire le représentant de l'Union soviétique soulève une question touchant la dernière partie du texte proposé aujourd'hui [S/3997]. J'ai voté contre ces paragraphes parce que ma délégation estime que ce texte aurait eu pour effet de différer l'étude de toute mesure visant à prévenir le danger d'une attaque par surprise jusqu'à ce que puisse se tenir une conférence des chefs de gouvernement. Ainsi que je l'ai expliqué — clairement, je l'espère — dans mes déclarations précédentes, nous pensons qu'un prompt examen des problèmes concrets que pose l'établissement d'une zone d'inspection internationale dans la région arctique constituerait un prélude utile et encourageant à une réunion des chefs de gouvernement, et contribuerait en soi à réduire la tension internationale.

16. Mon gouvernement reconnaît qu'il existe un lien entre la proposition d'établissement d'une zone internationale d'inspection dans la région arctique, contenue dans le projet de résolution des États-Unis, et l'examen, à une conférence des chefs de gouvernement, des dangers d'une attaque par surprise dans le cadre du problème du désarmement. A mon sens, ce lien a été fort justement souligné dans l'amendement suédois au projet de résolution en faveur duquel j'ai voté.

17. En conclusion, il me semble que l'on a vraiment lieu de déplorer ce quatre-vingt-troisième veto soviétique. On a d'autant plus lieu de le déplorer que le problème qui nous occupe touche les intérêts de tous les pays. Ce veto réduit à néant les grands espoirs qui s'étaient manifestés quant à la possibilité de sortir enfin de la situation inextricable que crée la méfiance réciproque. Cette proposition était riche de promesses, et son adoption aurait servi la cause de la sécurité et de la paix. Son rejet est de mauvais augure pour les progrès à venir. Néanmoins, nous ne devons pas renoncer à nos efforts ; nous devons au contraire continuer de rechercher des moyens de parvenir à un accord sur les problèmes qui se posent au monde et qui préoccupent l'humanité. Nous serons encouragés dans nos efforts par la pensée que 10 des 11 membres du Conseil, qui, en vertu de la Charte, représentent les Nations Unies dans les questions intéressant la paix et la sécurité, ont exprimé le désir que des progrès soient réalisés dans le sens suggéré par les États-Unis.

18. M. GEORGES-PICOT (France) : La délégation française a voté contre le projet de résolution présenté par l'Union des Républiques socialistes soviétiques car, ainsi que nous l'avons déjà indiqué, ses considérants traduisent à notre avis un raisonnement spécieux consistant à présenter les effets comme des causes.

19. Ces considérants sont suivis d'un nouveau dispositif qui aboutit à renvoyer à une conférence des chefs de gouvernement l'élaboration de mesures destinées à prévenir le danger d'une attaque par surprise. Comme il a déjà été indiqué, cela est en contradiction avec les termes mêmes de notre ordre du jour. En effet, pourquoi remettre à une date indéterminée l'étude de mesures urgentes destinées à éliminer un danger que

of Soviet Socialist Republics has itself denounced as imminent ?

20. The first operative paragraph recommended that flights by United States military aircraft should cease. It seems to us unlikely that such a unilateral decision could be taken so long as part of the world considers the Soviet Union's attitude to be a threat to it.

21. In voting against the USSR draft resolution we did not by any means intend to imply that we do not attach great importance to the calling of a summit conference. Our vote in favour of the Swedish amendment is proof of that. But we do not think that such a conference could be convened unless an atmosphere of co-operation and confidence has been created. The adoption of the United States draft resolution would have created that atmosphere, and the hope of a lasting peace could have been reborn in the world.

22. In conclusion, we wish to continue to express the hope, as previous speakers have done, that in both the Security Council and the Disarmament Commission, either by diplomatic negotiations or by other ways and means, this atmosphere of co-operation and confidence may be created.

The meeting rose at 3.50 p.m.

l'Union soviétique a elle-même dénoncé comme pressant ?

20. Le dispositif de la première partie du projet recommande la cessation des vols des aéronefs militaires des États-Unis d'Amérique. Or, il nous semble difficile, tant qu'une partie du monde considérera que l'attitude de l'Union soviétique constitue pour elle une menace, que cette décision unilatérale soit prise.

21. En votant contre le projet de résolution de l'Union des Républiques socialistes soviétiques, nous n'avons pas du tout entendu signifier que nous n'attachions pas une grande importance à la réunion d'une conférence « au sommet ». Notre vote en faveur de l'amendement présenté par la Suède est une preuve de l'importance que nous y attachons. Mais nous pensons qu'une telle conférence ne pourra se réunir que si une atmosphère de coopération et de confiance a été créée. L'adoption du projet de résolution présenté par les États-Unis d'Amérique aurait créé cette atmosphère, et l'espoir d'une paix durable aurait pu ainsi renaître dans le monde.

22. En conclusion, nous voulons continuer à exprimer le souhait, formulé déjà par les orateurs qui m'ont précédé, que, soit au Conseil de sécurité, soit à la Commission du désarmement, soit par des négociations diplomatiques ou par d'autres voies et moyens, cette atmosphère de coopération et de confiance puisse être créée.

La séance est levée à 15 h. 50.